

# LA PRESSE EN REVUE...

VENDREDI 8 JUILLET 2016

## SOMMAIRE

- 1) <https://youtu.be/M6SsRZ0fSNY>
- 2) La grande farce
- 3) La rupture irréversible
- 4) Un gouvernement issu de la ??
- 5) Hollande a paralysé la France...
- 6) Le massacre
- 7) Le peuple est pris pour C..
- 8) La fuite en avant n'a rien de bon...



Gérard Diez La Presse en Revue

**I) Entre les deux motions de censure de la gauche, huit députés ont retourné leur veste**



Les "Frondeurs" du parti socialiste, à Paris le 11 mai 2015 (AFP/JOEL SAGET)



<https://youtu.be/M6SsRZ0fSNY>

Les frondeurs ont échoué une nouvelle fois ce mercredi à réunir les 58 signatures nécessaires pour déposer une mention de censure contre le gouvernement. Et c'est la même rengaine : à deux voix près, ils pouvaient espérer avoir l'occasion de renverser le gouvernement de Manuel Valls. Avec un résultat allant contre leurs idéaux : la loi Travail de Myriam El Khomri est adoptée à l'Assemblée, avant bien sûr un dernier passage au Sénat.

Mais les frondeurs de la première heure ne sont

Entre temps, quatre députés, tous affiliés au groupe socialiste à l'Assemblée nationale, sont rentrés dans le rang. Leurs noms n'apparaissent en effet pas sur la motion de censure. Il s'agit notamment d'Alexis Bachelay, député de la 1e circonscription des Hauts-de-Seine. «On n'a pas voulu céder à la stratégie du rapport de force, celle de Manuel Valls. Il n'a jamais cherché le compromis mais plutôt à éliminer ses ennemis politiques. On a décidé de s'opposer en changeant de stratégie en présentant un candidat à la primaire. Tout le monde s'excite sur les réseaux sociaux et nous tombe dessus. Mais certains font semblant de ne pas connaître le fonctionnement parlementaire. Le rapport de force est toujours favorable à l'exécutif» a déclaré Alexis Bachelay, joint par le Parisien.fr.

Parmi les autres personnalités à avoir changé d'avis, Isabelle Bruneau, députée de la 2e circonscription de l'Indre, Laurent Kalinowski, le député de la 6e circonscription de la Moselle et Yann Galut, représentant de la 3e circonscription du Cher. Ce dernier était d'ailleurs indigné hier sur Twitter après le nouveau passage en force du Premier ministre. Une colère visiblement pas suffisante pour tenter de défier une nouvelle fois le gouvernement de Manuel Valls.



Yann Galut @yanngalut  
Le nouveau recours au #49a13 est inacceptable. Avec ce passage en force, la #confiance est rompue. Le débat refusé se fera aux #Primaires.

Comment expliquer ce soudain revirement ? Sans doute par la résolution du PS datée du 18 juin dernier, qui stipule que tout député socialiste dont le nom figurerait sur une motion de censure serait

automatiquement exclu du parti. Dans les couloirs de l'Assemblée, Hugues Fourage, vallsiste, a rappelé tout à l'heure que «quand on est dans un groupe, on se plie aux règles du groupe », ajoutant, sourire aux lèvres, que «lorsqu'on menace, il faut aller jusqu'au bout». «On espère que les frondeurs ne seront pas exclus, mais on ne m'enlèvera pas l'idée qu'il y avait un compromis possible sans passer par le 49 alinéa 3» abonde Alexis Bachelay, non-signataire cette fois-ci.

A l'inverse, quatre députés qui n'avaient pas participé à la première motion de censure ont rejoint la fronde. Là encore, ils sont tous apparentés au groupe socialiste. Il s'agit de Sylviane Alaux et Nathalie Chabanne (Pyrénées-Atlantique), Hervé Féron (Meurthe-et-Moselle) et Philippe Baumel (Saône-et-Loire). Ce dernier, mécontent de l'usage de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, a fait savoir son mécontentement sur Twitter, et donne rendez-vous à la gauche aux primaires.



Philippe BAUMEL @philippebaumel  
La prochaine étape c'est maintenant de construire une alternative dans le cadre des Primaires à venir.



## II) Loi travail : La farce antiparlementaire de Manuel Valls

**M**anuel Valls a de nouveau engagé mardi la responsabilité de son gouvernement sur le projet de loi travail, en annonçant à la tribune de l'Assemblée nationale son recours à l'article 49.3 de la Constitution dès le retour du texte en deuxième lecture.

<https://youtu.be/LKErQ94psHU>

Le 10 mai, en première lecture, faute de majorité, le Premier ministre avait coupé court à la discussion parlementaire après trois jours de débats alors que les députés n'avaient pas encore entamé l'examen de l'article 2 de ce projet de loi qui en compte 52. Cette fois, le chef du gouvernement n'a même pas permis que le débat commence. Le coup de force antiparlementaire se répète ; la première fois comme tragédie, la deuxième fois comme farce.

Et c'en était bien une d'entendre Manuel Valls défendre, sans réponse possible des députés, les « avancées » d'un texte « de progrès social » qui, toujours selon le Premier ministre, a « fait l'objet d'une large concertation ». Comme si un mensonge dix fois répété pouvait devenir une vérité.

Si aucune motion de censure n'est déposée dans les 24 heures, le projet de loi sera définitivement adopté. Le groupe Les Républicains, qui a déjà fait savoir qu'il ne déposerait pas de motion montrant par là qu'il n'était pas opposé au texte, a quitté ses bancs à l'annonce du 49.3. Le dernier espoir de bloquer le texte repose donc sur les députés du Front de gauche, d'Europe écologie-Les Verts, non-inscrits ou « frondeurs ». Pour déposer une motion de censure, il faut 58 députés. La dernière fois, ils étaient 56. Trouveront-ils cette fois assez de courageux pour bloquer une loi inique rejetée par une majorité de Français ?

## III) Loi Travail et motion de censure: "La confiance envers François Hollande est rompue"

Jérémie Lamothe



Le député PS Yann Galut, à l'Assemblée nationale à Paris, fait partie des députés qui ont signé la première "motion de censure de gauche" du mois de mai. [afp.com/Jacques Demarthon](http://afp.com/Jacques Demarthon)

Alors que les frondeurs socialistes et la gauche alternative ont échoué à rassembler le nombre de députés suffisants pour déposer une motion de censure, les opposants socialistes au texte ne désarment pas et pensent déjà aux primaires.

A deux voix près. Les frondeurs socialistes et la gauche alternative ont une nouvelle fois échoué à déposer une motion de censure contre le gouvernement socialiste, ce mercredi. Le même scénario qu'en mai. Conséquence, le projet de loi Travail a été adopté par l'Assemblée nationale et poursuit sa navette parlementaire.

Mais si les opposants au texte n'ont pas réussi à trouver le nombre suffisant de signataires, ils ont pu compter sur la présence de quatre nouveaux députés, par rapport à la première motion.



Alex Sulze @Alexsulzer

Les 4 nouveaux signataires de la censure: Alaux, Ph. Baumel, Chabanne, Féron Cx qui ne l'ont pas signé: Bachelay, Galut, Kalinowski, Bruneau

Le calcul est simple: quatre élus n'ont pas signé ce second texte alors qu'ils l'avaient fait en mai. Parmi eux, les députés socialistes du Cher, Yann Galut et des Hauts-de-Seine, Alexis Bachelay. Pour ce dernier, contacté par l'Express "entre le mois de mai et aujourd'hui, il s'est passé énormément de choses".

"Depuis, j'ai pu échanger avec des militants PS de



ma circonscription, des citoyens et on se rend compte qu'ils sont moins excités que ceux qui s'expriment sur les réseaux sociaux, poursuit-il. Les gens ne sont pas favorables à la loi Travail mais ils ne veulent pas renverser le gouvernement."

### "Le gouvernement n'aurait pas été renversé"

De toute façon, la motion n'aurait pas permis de renverser le gouvernement de Manuel Valls selon lui: "Pour la première motion on a tenté d'alerter le gouvernement mais la seconde n'aurait rien apporté de plus. On répète ce qu'on a déjà dit." Yann Galut fait le même auprès de L'Express: "Pour nous la meilleure réponse politique n'est pas la signature de ce texte qui n'aurait jamais abouti. Le gouvernement n'aurait pas été renversé".

Mais avant la séance de mercredi après-midi à l'Assemblée nationale, une sortie de secours était encore possible, selon eux. A l'occasion de la réunion des députés socialistes, le député Olivier Faure propose un amendement, co-signé par plus de 120 élus PS, prévoyant de maintenir à 25% le taux de majoration des heures supplémentaires. S'il était accepté, les frondeurs étaient prêts à ne plus bloquer le projet de loi Travail.

### Manuel Valls, "Monsieur 5% qui n'est pas majoritaire au PS"

Mais le rapporteur du texte Christophe Sirugue et le Premier ministre Manuel Valls se montrent inflexibles et refusent cet amendement. Décision qui aboutira à l'utilisation du 49.3. "Ça aurait pu amener un compromis. mais il y a eu une réaction extrêmement brutale du Premier ministre", déplore Alexis Bachelay.

Les deux élus pointent l'intransigeance de Manuel Valls tout au long des débats. Et au-delà de la motion de censure, ils pensent également aux conséquences qu'une réussite de cette motion aurait pu avoir pour le PS. Ainsi Yann Galut met en avant le risque d'exclusion du Parti en cas de succès. Il ne voulait ainsi "pas laisser les clés du PS à Manuel Valls. Monsieur 5% qui n'est pas majoritaire au sein du parti".

Ils ne feront pas campagne pour Hollande lors des primaires

Et pour la première fois depuis le début du quinquennat François Hollande est également dans leur viseur. Selon eux, le prochain combat contre l'exécutif ne se déroulera pas à l'Assemblée mais lors de la primaire à gauche, prévue en janvier.

"La confiance avec le principal responsable de cette situation, François Hollande, est rompue. Nous ne le soutiendrons pas lors des primaires", annonce Yann Galut. "On pourra trancher les débats par des discussions politiques et non par des procédures parlementaires, se réjouit Alexis Bachelay. J'ai pris mes responsabilités en mai, mais là on a les primaires et il pourra y avoir une pluralité de candidats".

Avec leur mouvement, La Fabrique qui a obtenu 10% des voix lors du dernier Congrès du PS, les députés "vont à la primaire pour gagner", préviennent-ils. "Nous allons chercher à rassembler tous ceux qui sont opposés à la ligne social-libéral du gouvernement, précise Yann Galut. Il faut maintenant voir lequel d'entre nous sera le mieux placé pour être l'alternative à la ligne Hollande-Valls".



Yann Galut @yanngalut  
Loi travail et 49-3 : Yann Galut appelle à la démission de Valls et ne soutiendra pas Hollande à... <http://>

## IV) Loi "travail". La Motion de censure des gauches et des écologistes

Humanite.fr



**Une nouvelle fois, nous nous sommes battus jusqu'au bout contre le cynisme, les pressions... et la loi Travail. 56 député(e)s de toute la gauche et des écologistes ont accompagné cette démarche. Ils continuent ensemble.**

Nous, parlementaires des gauches et écologistes à l'Assemblée nationale, considérons que le deuxième recours à l'article 49-3 de la Constitution, par un gouvernement issu de la gauche, sur un texte portant réforme du Code du travail, est un acte très grave.

Nous ne pouvons accepter cet acte autoritaire confisquant le débat démocratique autour d'un projet de loi pour lequel le Gouvernement n'a pas reçu de mandat de ses électeurs.

Depuis plusieurs mois, les débats autour de ce projet de loi ont provoqué dans notre pays une profonde tension sociale. Comme une majorité des Français, nous nous sommes opposés aux risques graves d'atteinte à notre modèle social que comporte ce texte, à la consécration de l'inversion de la hiérarchie des normes et à la remise en cause du principe de faveur en droit du travail, qui généraliseront la possibilité pour une entreprise de recourir au moins disant social et de réduire le pouvoir d'achat des salariés (par exemple en abaissant la majoration des heures supplémentaires).

Nous nous sommes également opposés à d'autres mesures dangereuses, comme la facilitation des licenciements économiques, les accords dits « offensifs » de développement de l'emploi et la réduction des missions de la médecine du travail, avec un droit à l'inaptitude désormais moins protecteur.

Les parlementaires opposés au projet de loi, ou simplement inquiets de certaines de ses dispositions, ont à de nombreuses reprises ces dernières semaines, et jusqu'au dernier moment, manifesté une volonté de dialogue et de retour à la négociation. La majorité des syndicats ont également exprimé des propositions sérieuses d'évolution du texte.

A l'heure où notre pays traverse une profonde crise démocratique, où le fossé entre les citoyens et les gouvernants ne cesse de se creuser, la réponse de l'exécutif est une brutale fin de non-recevoir. Ce deuxième recours à l'article 49-3 adresse ainsi au pays, à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés, le message d'un pouvoir oubliant les valeurs communes. Il prive le Parlement de son droit le plus essentiel : débattre et se prononcer sur un projet de loi portant sur un sujet aussi déterminant pour le quotidien de nos concitoyens que le Code du travail.

Dans ce contexte, la motion de censure que nous déposons se veut une réponse démocratique et responsable, face au coup de force de l'exécutif et au recours inacceptable à cet instrument de contrainte du Parlement qui n'a plus sa place dans une constitution du XXIème siècle.

*Laurence Abeille, Sylviane Alaux, Brigitte Allain, Pouria Amirshahi, François Asensi, Isabelle Attard, Danielle Auroi, Philippe Baumel, Laurent Baumel, Huguette Bello, Michèle Bonneton, Jean-Pierre Blazy, Alain Bocquet, Marie-George Buffet, Jean-Jacques Candelier, Fanélie Carrey-Conte, Patrice Carvalho, Nathalie Chabanne, Gaby Charroux, André Chassaingne, Dominique Chauvel, Pascal Cherki, Sergio Coronado, Marc Dolez, Cécile Duflot, Hervé Feron, Aurélie Filippetti, Jacqueline Fraysse, Geneviève Gaillard, Linda Gourjade, Edith Gueugneau, Benoît Hamon, Mathieu Hanotin, Christian Hutin, Serge Janquin, Romain Joron, Régis Juanico, Jérôme Lambert, Jean Lassalle, Christophe Léonard, Jean-Luc Laurent, Noël Mamère, Alfred Marie-Jeanne, Jean-Philippe Nilor, Philippe Noguès, Christian Paul, Michel Pouzol, Patrice Prat, Barbara Romagnan, Jean-Louis Roumégas, Nicolas Sansu, Eva Sas, Gérard Sebaoun, Suzanne Tallard, Thomas Thévenoud, Paola Zanetti*

**L'Humanité.fr**

**LAPRESSEENREVUE.EU**



## V) L'utilisation du 49-3 n'est que le reflet de l'immobilisme dans lequel François Hollande a plongé notre pays



Philippe Vigier Devenez fan  
Député, Président du groupe UDI à l'Assemblée

Hier après-midi, le gouvernement a décidé de passer en force sur la loi travail en recourant une seconde fois à l'article 49-3 dans le but de l'adopter définitivement et sans vote.

La France a donc une nouvelle fois été prise en otage, à un moment où elle devait débattre de l'emploi, première préoccupation de six millions et demi de Français qui en sont privés. L'Assemblée nationale a été humiliée et transformée en vitrine des divisions de la gauche.

Malgré les reculs incessants qui ont vidé le texte de sa substance, malgré les stratégies de couloir pour acheter les uns et marchander avec les autres, la majorité de gauche n'existe pas.

Hier, en enterrant la discussion parlementaire, François Hollande a définitivement abandonné le peu de crédibilité qui lui restait.

Après plus de quatre années de reniements et de mensonges, on savait que celui qui qualifiait l'usage du 49-3 de "brutalité" et de "déli de démocratie" était bien incapable de tenir ses promesses.

On sait désormais qu'il ne dispose ni des moyens nécessaires pour conduire la mission qui lui a été confiée par le peuple français, ni du soutien pour mener les réformes dont ce pays a tant besoin.

Alors qu'il a déjà utilisé par quatre fois la procédure du 49-3 depuis 2012, l'exécutif foule une cinquième fois au pied le travail des parlementaires, en faisant le choix de clôturer le débat avant même que les députés aient pu voter le moindre amendement.

Lasse de cette comédie, l'UDI n'a cette fois-ci pas déposé de motion de censure. Je crois en effet que le rôle de l'opposition n'est ni de servir de témoin

aux règlements de comptes du parti socialiste, ni de se rabaisser à engager la responsabilité d'un gouvernement de toute façon parfaitement irresponsable.

L'utilisation du 49-3 sur un projet de loi préalablement vidé de toute volonté de réforme parle d'elle-même: elle n'est que le reflet de l'immobilisme dans lequel François Hollande a plongé notre pays.

Après avoir réussi l'exploit de couper la gauche puis les syndicats en deux, François Hollande peut se targuer d'avoir réussi celui de nier la représentation nationale en refusant tout dialogue avec l'opposition sur un sujet aussi prioritaire que celui de l'emploi. Les Français en ont assez: ils veulent que la mascarade s'arrête!

Quel spectacle affligeant que ce gouvernement aux abois, sans majorité ni autorité pour faire adopter une loi sans ambition, et dont la seule issue est le renoncement...

Chaque seconde qui passe est une seconde perdue pour la France: préparons l'alternance!

[huffingtonpost.fr/philippe-vigier](http://huffingtonpost.fr/philippe-vigier)

## VI) Loi Travail: un vrai jeu de massacre

Eric Dupin

**L'adoption de la loi El Khomri ce mercredi 6 juillet s'est tellement faite dans la douleur qu'au final personne n'aura rien gagné à cette longue crise politique. Probablement pas même l'économie française.**

Il existe des jeux gagnants-gagnants (assez peu nombreux: s'adresser à Ségolène Royal pour la recette). Il y a aussi des batailles perdants-perdants. Et c'est plutôt de la sorte que semble s'achever la guérilla autour de la «loi Travail». Tous les protagonistes de ce long conflit, qui a une fois de plus mis en lumière la piètre qualité du dialogue social en France, en sortiront terriblement affaiblis.



Marseille, le 17 mai 2016 | BORIS HORVAT / AFP

Morcelé en de multiples centrales, peu implanté dans les entreprises, le syndicalisme français n'avait pas besoin de cela. C'est bien un nouvel échec qu'il subit là. Il paie d'abord le prix de sa division. Soutenue par la CFDT, cette réforme a été violemment combattue par le CGT et Force ouvrière.

Cette division est certainement pour beaucoup dans le caractère limité de la mobilisation contre ce projet législatif. Si elles ont été parfois massives, les manifestations n'ont pas égalé –et de loin– le niveau de la protestation contre la réforme des retraites de 2010.

À l'époque, un front syndical uni avait mis beaucoup plus de monde dans la rue. Trois manifestations avaient rassemblé, dans toute la France, plus d'un million de personnes selon la police avec un maximum de 1,23 million (3,5 millions selon les organisateurs) le 12 octobre 2010.

Cette fois-ci, le nombre de manifestants a été autrement plus modeste. Il n'a dépassé le seuil des 200.000 dans tout le pays qu'à deux reprises selon la police avec un point culminant à 390.000 manifestants le 31 mars 2016.

Même en prenant les chiffres brandis par les organisateurs, la comparaison est cruelle: ils ont annoncé plus d'un million de participants à seulement deux reprises (avec un maximum de 1,3 million le 14 juin). En 2010, les syndicats avaient proclamé avoir franchi le seuil du million de manifestants à dix reprises!

En dépit de sa puissante mobilisation unitaire d'il y a six ans, on le sait, le mouvement syndical avait enregistré un échec cuisant. Il n'est guère surprenant qu'il soit à nouveau battu avec des cortèges moins fournis et de vifs désaccords en son sein. Les violences qui ont émaillé les manifestations n'ont assurément pas aidé à faire grossir leurs rangs.

### **Malgré le soutien de l'opinion**

Cet échec est d'autant plus attristant, pour les syndicats en lutte, qu'ils pouvaient se targuer d'être en phase avec l'opinion publique. L'hostilité à la loi El Khomri a été massive. En mars, pas moins de 71% de sondés se déclaraient «opposés» à ce projet. Même lorsque le mouvement a pris la forme de grèves dans les transports et de blocage des raffineries de pétrole, le soutien au mouvement de la loi travail s'est maintenu: fin mai, 62% des personnes interrogées estimaient qu'il était «justifié».

C'est seulement lorsque ces grèves se sont essouffées qu'une courte majorité de Français s'est mise à souhaiter qu'elles cessent. Mais, jusqu'au bout, l'opinion majoritaire (46%) a voulu un retrait de cette «loi Travail». Le moins qu'on puisse dire est que cette proportion ne s'est pas retrouvée dans la rue. La dernière journée de manifestation, le 5 juillet, n'a rassemblé que 7.000 personnes à Paris et 30.000 dans toute la France, selon la police.

L'insuccès syndical doit être mis en rapport avec la faible mobilisation de la jeunesse contre un



projet dont elle subira pourtant la première les conséquences. Le mouvement Nuit Debout, né début mars du rejet de la loi El Khomri, n'a finalement pas permis aux générations montantes de s'investir massivement dans cette contestation sociale. Il s'est abîmé dans des palabres où l'on cherchait à refaire le monde sans trop se soucier des enjeux de la bataille présente.

### Une démonstration d'autoritarisme

Le bilan n'est guère plus brillant du côté du pouvoir. Bien sûr, en première analyse, l'exécutif a gagné son bras de fer avec les syndicats. Au prix de quelques concessions, il a réussi à imposer sa réforme sans se laisser impressionner par les grèves et manifestations. Et son projet de loi a poursuivi son cheminement parlementaire à coups de 49.3.

Mais cette méthode musclée laissera des traces. «Plus on est faible sur le fond, plus on a tendance à être dur sur la forme, c'est le cas de Manuel Valls», analyse très justement Bernard Thibault, ancien secrétaire général de la CGT. Le Premier ministre a voulu avant tout faire preuve d'autorité. Il retirera plutôt de cette bataille une réputation renforcée d'autoritarisme.

Le chef du gouvernement sort le premier meurtri de ces tensions. Le voici devenu l'un des Premiers ministres les plus impopulaires de la Ve République. Seulement 21% des sondés se disent aujourd'hui «satisfaits» de lui à l'hôtel Matignon contre 78% de «mécontents». Le rejet est massif de l'extrême droite à la gauche du PS. Et seulement la moitié des sympathisants socialistes sont désormais favorables à Valls.

Au-delà du cas personnel du Premier ministre, qui augure mal de la suite de sa carrière politique, c'est toute la gauche socialiste –François Hollande en tête– qui sort affaiblie de ce conflit. Sur un sujet éminemment sensible pour les Français, celle-ci s'est gravement coupée d'une majorité de salariés. Les syndicats hostiles à la loi El Khomri (CGT, FO, Solidaires, CFE-CGC) ont tout de même recueilli 55,6% des voix lors des élections de représentativité de 2013.

Cette attitude ne restera pas sans lourdes conséquences électorales. Un nombre croissant d'électeurs de gauche jure désormais ne plus vouloir voter pour le PS quelle que soit la configuration du scrutin. Les «frondeurs» de ce parti auront même, à cette occasion, démontré leur impuissance. C'est bien l'ensemble du Parti

socialiste qui risque de faire les frais d'une réforme très impopulaire, fort mal engagée, et finalement imposée par l'exécutif.

### Tout ça pour ça

La réforme du droit du travail vaut-elle, par ses effets attendus, tous ces désagréments pour divers acteurs politiques et sociaux? Rien n'est moins sûr. La CFDT espère que le rôle nouveau donné aux accords d'entreprise permettra de développer l'implantation syndicale, mais c'est un pari pour le moins audacieux. Au demeurant, son secrétaire général, Laurent Berger, regrette amèrement la manière dont le gouvernement a géré ce dossier: «Quand la fusée est mal lancée, elle ne se remet jamais droite.»

Du côté du patronat, on n'en finit pas de faire la fine bouche. Le Medef digère mal les concessions que l'exécutif a dû faire aux syndicats. Toujours aussi maximaliste, Pierre Gattaz préconise de profiter du 49.3 pour «réintroduire deux ou trois mesures» parmi les plus controversées comme le plafonnement des indemnités de licenciement aux prud'hommes. Pour lui, le texte voulu par le gouvernement, est «une énorme déception». Tout ça pour ça.

Eric Dupin



## VII) François Bayrou dénonce un système à bout de souffle

Les Echos

«Plus de 50% des Français ne sont pas représentés là où le peuple devrait faire entendre sa voix», estime l'actuel maire de Pau au sujet du recours au 49-3.





François Bayrou dénonce le théâtre d'ombres que constitue le Parlement - JEROME MARS /JDD/SIPA

**I**nvité mercredi matin sur Sud Radio, le président du MoDem s'est indigné devant la passivité de la droite face au deuxième recours au 49-3 par le gouvernement. Le fait que la droite ne dépose pas de motion de censure alors qu'elle constitue la principale opposition au gouvernement est inacceptable pour le maire de Pau. « Vous vous rendez compte, on a un Parlement de 577 membres, et l'opposition la plus importante dit non, ils ne seront pas là, parce que paraît-il il y a l'Euro, c'est le mois de juillet, c'est les vacances. » Il regrette également l'attitude du gouvernement qui, dès la première lecture, a empêché un débat long qui aille à son terme. « Quand on ne veut pas de débat à l'Assemblée, le risque c'est que le débat soit dans la rue, moins contrôlé. »

Dans la matinée, le numéro 2 du Front national Florian Philippot a également jugé qu'en ne déposant pas de motion de censure, les Républicains ne prenaient pas leurs responsabilités. Il ajoute que les députés frontistes étaient pourtant prêts à signer une motion de censure, « d'où qu'elle vienne ».

### Un théâtre d'ombres

François Bayrou dénonce plus largement le théâtre d'ombres que constitue le Parlement. Cette situation est la preuve de l'épuisement des institutions auxquelles personne ne touche.

Pour lui, il est nécessaire de parvenir à une nouvelle organisation du pouvoir, « pour que la démocratie française ne soit pas ridiculisée comme elle l'est ». Le président du MoDem fait un constat assez sombre qui ne concerne pas que les institutions. « L'état d'esprit du pays n'est pas bon. Il n'y a plus de sentiment d'unité de la nation. »



François Bayrou @bayrou  
Ceci prouve quel est l'épuisement des institutions auxquelles personne ne touche, qui sont un théâtre d'ombre. @publicsenat @sudradio

Les Echos.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

## VIII) Vu d'Italie. “Le PS a tort de se soustraire au débat”

France Courrier international - Paris



Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, a annoncé que l'université d'été du parti prévue en août à Nantes était annulée en raison du risque de violences. photo GEOFFROY VAN DER HASSELT/afp

**L'annulation de l'université d'été du Parti socialiste est une grave erreur politique, estime Cesare Martinetti, directeur de l'hebdomadaire italien Origami.**

**Le PS annule son université d'été prévue pour août à Nantes par peur des violences. Est-ce un prétexte ?**

Le danger quant à la sécurité est réel : on a vu ces derniers temps de nombreux cas de violences, au cours de manifestations comme en dehors. Et l'université d'été est un lieu idéal pour la contestation, y compris violente. Mais je crois que la véritable raison de cette annulation est que le Parti socialiste ne veut pas afficher ses divisions. C'est une question politique majeure, on est dans le flou. Or, en politique, se fermer est toujours la plus mauvaise des solutions.

**Vit-on une période particulièrement violente ?**

Effectivement, il y a en ce moment une réelle

violence politique, qui s'ajoute à la menace terroriste. Elle est avant tout le signe d'une révolte contre les élites. On l'observe partout dans le monde : à chaque élection – aux Etats-Unis avec Trump, au Royaume-Uni avec le Brexit ou en Italie avec le Mouvement 5 étoiles – les gens votent contre les élites. Il y a une véritable frustration qui peut déboucher sur de la violence. Face à cela, la solution est de s'ouvrir, de parler, d'échanger, même à propos de ses divisions. On ne doit pas répondre à la violence par la violence, mais par la politique.

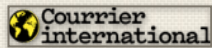
**Le PS devient-il un “parti bunker” ?**

L'université d'été est une très belle tradition française, un lieu d'échange exceptionnel, où l'on discute de politique et de société – cela n'existe pas en Italie. L'annuler est une erreur majeure : pour surmonter la crise actuelle, les socialistes devraient au contraire parler. Certes, ils sont coincés, avec un président très impopulaire et un gouvernement qui déçoit, mais se fermer



n'arrangera rien. Ils devraient plutôt suivre l'exemple de Michel Rocard, qui a toujours essayé de créer le débat. Lui voulait comprendre le présent et ne pas s'y soustraire.

Propos recueillis par Paul Grisot



## **A Suivre... La Presse en Revue**

### **Bonnes Vacances**

**La Presse en Revue de retour le  
5 septembre 2016**

**Bien à vous**



Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire à votre blog La Presse en Revue....

4 ans ça se fête !  
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

[LAPRESSEENREVUE.EU](http://LAPRESSEENREVUE.EU)